

## RESOLUTION



### **Gel des salaires dans l'artisanat : La fête est finie ! Des négociations salariales justes doivent avoir lieu pour 2016.**

Sous prétexte d'une absence de renchérissement, les patrons de la construction métallique, du bois et de la peinture et du carrelage ont refusé à leurs travailleurs toute hausse de salaire lors de la dernière ronde des négociations, les employeurs de la technique du bâtiment ont même refusé une rencontre de négociation avec les représentants des travailleurs.

Les salariés du bois et la peinture ont ainsi commencé leur quatrième année consécutive sans augmentation de salaire ! Alors que dans le même temps leurs collègues électriciens percevaient des augmentations tout à fait intéressantes.

Ces branches de l'artisanat du bâtiment ne connaissent pourtant pas la crise. Au contraire, les carnets de commandes sont pleins et les cadences de travail sont toujours plus soutenues en raison de délais restreints pour réaliser les travaux. Les salariés subissent donc une augmentation considérable de la productivité de leur travail tout en n'en percevant aucun fruit !

Dans ce contexte, l'attitude du patronat est incompréhensible car il est plus que légitime que les travailleurs bénéficient eux aussi d'une part du gâteau de la croissance.

Ce gel des salaires en plein boom économique engendre des mécontentements au sein des travailleurs et un manque de reconnaissance par rapport à la prestation de travail fournie. Cette situation de frustration légitime ne peut durer davantage et les revendications mesurées des travailleurs actifs dans ce secteur doivent être prises en considération. Le manque de respect des employeurs envers leurs travailleurs et la volonté de ne plus négocier semble sonner le glas du partenariat social en Valais.

C'est pourquoi, par cette résolution, les délégués exigent que de véritables négociations aient lieu cet automne dans ces branches de l'artisanat, négociations qui devraient prendre en compte le nécessaire besoin de rattrapage et permettre aussi de redistribuer équitablement la richesse créée par les salariés cette année. En effet une nouvelle négociation sans augmentation serait inacceptable, intolérable et perçue comme un camouflet par les salariés qui pourrait engendrer des débrayages, voire des grèves.